

maîtres de 2^e classe, 3; matelots de 1^{re} classe, 2.

b) Armée:

Lieutenants, 25; sergents, 39; caporaux, 5; soldats, 22.

c) Aviation:

Chefs d'escadrille, 5; lieutenants de section, 23; sous-lieutenants d'aviation, 59; sergents, 31; caporaux, 4; aviateurs, 53; aviateurs (femmes), 21.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

ACCORD DE SÉCURITÉ POUR LE SUD-EST DE L'ASIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra):

Le premier ministre renseignera-t-il la Chambre sur un accord de sécurité pour le Sud-Est de l'Asie qui, d'après la nouvelle annoncée hier par le président Eisenhower, serait en voie d'élaboration? Le gouvernement canadien y participe-t-il ou est-il disposé à y participer?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur l'honorable député a téléphoné à mon bureau, au sujet du libellé de cette question, un peu après 1 heure aujourd'hui. Je viens à peine d'en prendre connaissance. Elle est plutôt vague: "Le gouvernement canadien y participe-t-il ou est-il disposé à y participer?" Je ne sais pas si cela a trait aux discussions qui se déroulent ou vise à obtenir une déclaration sur la question de savoir si le gouvernement canadien est disposé à participer à un accord de sécurité pour le Sud-Est de l'Asie.

M. Green: Voilà ce à quoi je songeais.

Le très hon. M. St-Laurent: La question n'a pas été mise à l'étude par le gouvernement canadien. Si je comprends la question du député, je ne puis lui fournir que fort peu de renseignements là-dessus; d'ailleurs ils se fonderaient sur la déclaration faite hier par le président Eisenhower et dans laquelle il a mentionné la suggestion que le secrétaire d'État, M. Dulles, a formulée dans son allocution du 29 mars. Le président ajoute:

Évidemment, on ne s'est jamais attendu que cet accord de sécurité collective naîtrait soudainement, du jour au lendemain. Il y a trop de problèmes importants à résoudre. Mais il existe un sentiment général d'urgence. Qu'une telle organisation soit en voie de formation, cela pourrait avoir une portée importante sur ce qui se passe à Genève, au cours de la phase de la conférence consacrée à l'Indochine.

Les pays de la région en cause ont maintenant des idées constructives, qui embrassent le concept indispensable de la sécurité collective. Le progrès a été considérable, à cet égard, et je suis convaincu qu'on continuera à faire d'autres progrès.

[M. Blanchette.]

Ainsi que je l'ai dit à la Chambre, l'autre jour, si la question se posait de décider si le Canada devrait assumer d'autres engagements, cette question ferait l'objet d'un examen très attentif et, si nos conclusions étaient de recommander d'autres engagements, celles-ci seraient soumises à la Chambre et les motifs de ces conclusions seraient expliqués avant que nous acceptions la responsabilité de prendre des engagements au nom de la nation canadienne.

Je ne puis rien ajouter à cela. Évidemment, nous nous intéressons de près à ce qui se passe à Genève et ailleurs. A ce propos, je pourrais peut-être profiter de l'occasion pour élucider la réponse que j'ai donnée au chef de l'opposition (M. Drew) il y a une semaine. On a appelé mon attention sur ce que la question de l'honorable député ainsi que ma réponse générale auraient pu donner l'impression que nous ne participons d'aucune façon aux discussions sur la situation qui existe en Indochine. Or, cette impression serait tout à fait incompatible avec les déclarations déjà formulées ici, et elle serait absolument contraire aux faits.

Pour ce qui est de l'Indochine, en ce qui a trait au côté officiel de la conférence de Genève, la responsabilité de décider qui devait y prendre part incombait exclusivement aux puissances invitantes, en conformité de la décision prise par les ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et des États-Unis à leur conférence de janvier dernier à Berlin.

Ces renseignements ont déjà été communiqués à la Chambre et le fait est que ces puissances ont maintenant décidé, à Genève, que la participation se limitera à elles-mêmes, à la Chine communiste, aux trois États associés d'Indochine et aux représentants du Vietminh. Le Canada n'a pas été invité à prendre part aux discussions officielles qui sont sur le point d'avoir lieu à Genève.

Le problème d'Indochine est très complexe et très délicat. D'excellentes raisons militent en faveur de la décision des puissances invitantes de limiter les discussions officielles sur l'Indochine aux parties principalement et immédiatement en cause. Dans l'intérêt de la solution, nous n'avions aucune raison de nous plaindre de n'avoir pas été invités. Des pays voisins comme la Thaïlande, les Philippines et l'Australie, qui sont intéressés de beaucoup plus près que nous aux événements d'Indochine, ne sont pas appelés à participer aux discussions officielles. D'autre part, des discussions non officielles sur l'Indochine ont eu lieu et continuent d'avoir lieu constamment à Genève, parce qu'il s'agit d'une question d'un intérêt capital pour la paix du monde.